

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	90.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Dachy Valérie (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de sujets inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre des textes simples sur des sujets concrets et courants. • pouvoir comprendre de manière satisfaisante des textes factuels sur des sujets relatifs au domaine d'études ou aux intérêts personnels. • pouvoir reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail. <p>Niveau A2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition - Individuelle : A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée. • pouvoir comprendre les points principaux des bulletins d'information, de documents enregistrés et de programmes télévisés simples et bien structurés, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue assez clairement articulée. <p>Compréhension à l'audition - Interactive : A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre suffisamment pour gérer un échange simple et courant en faisant quelquefois répéter certains mots ou expressions. <p>¹ Niveau A2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression orale - Individuelle : A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir parler en termes simples (sur le mode descriptif) de soi-même, de sa famille, d'autres personnes, de son environnement proche, de ses conditions de vie. • pouvoir faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familier. <p>Expression orale - Interactive : A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir établir un contact social (salutations, remerciements, présentation) et pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct (déplacements, logement, repas, problèmes d'organisation, ...). • pouvoir communiquer sur des sujets familiers et simples (activités journalières, loisirs, ...). • donner son opinion sur des problèmes pratiques. <p>Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression écrite: A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels. • pouvoir écrire une note ou un message simples et brefs, concernant des nécessités immédiates. <p>Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p>

Code

Maîtrise du vocabulaire de base (1500 à 2000 mots) et des structures de base du néerlandais (règles d'orthographe, genre et pluriel des substantifs, déterminants définis, indéfinis et numéraux, accord de l'adjectif et degrés de comparaison, construction de la phrase simple (inversion incluse) et de la phrase complexe (coordonnée et subordonnée, les conjonctions) y compris la place des compléments, conjugaison des verbes, voix active et passive, auxiliaires de temps et de mode, temps primitifs, te+infinitif, double infinitif, pronoms et adverbes pronominaux, négation, utilisation de "er").

Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction sans toutefois négliger cette dernière.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale:

- Evaluation continue formative et certificative
- Examen écrit
- Oral

PREMIER QUADRIMESTRE:

-Evaluation permanente:

- Tests formatifs (check-ups) sur Moodle-cours à la fin de chaque chapitre. (/1 si fait dans intervalle de temps défini.)
- Participation & présence active (en classe ou sur Teams) (/1)
- 4 activités notées (/4 à définir, deadlines et critères. Padlet, Bubblr, Flipgrid, ...)

-Ecrit:

- Vocabulaire et grammaire de tous les chapitres du Q1 en **semaine 14**. Ecrit papier en auditoire ou sur Moodle-examens en salle informatique si la situation sanitaire le permet, sinon à distance sous proctoring (Wiseflow). (/10)

-Oral:

- Oral individuel portant sur les expressions langagières en **semaine 13 (/4)** *Que dis-tu dans telle situation ? Dans quelle situation utilises-tu l'expression suivante ? Donne un synonyme de l'expression suivante. Fais une phrase avec...* (en classe ou sur Teams)

Ces différentes évaluations interviennent pour 20 % de la note finale et doivent être représentées au Q2 si la note obtenue à la session de janvier est inférieure à 10/20.

DEUXIEME QUADRIMESTRE:

-Ramener la note sur /20 de janvier à une note sur /4 (soit 20% de la note finale).

-Evaluation permanente:

- Tests formatifs (check-ups) sur Moodle-cours à la fin de chaque chapitre. (/0.5 si fait dans intervalle de temps défini.)
- Participation & présence active (en classe ou sur Teams) (/0.5)
- Tâches : diverses activités notées dont 1 présentation plus conséquente (en présentiel) (à définir, deadlines et critères. Padlet, Bubblr, Flipgrid, Parler de ou présenter sa journée type, sa famille, son village, ses vacances, ses centres d'intérêt, ...) Etudiant écrit scénario à l'avance ; prof corrige et redirige au besoin. On se focalise ensuite sur la langue, la prononciation, le rythme, la créativité, (/3)

-Ecrit:

- Expression écrite en **semaine 12 (/2)** Ecriture dirigée sur base d'une image (sur Moodle en salle informatique).
- Vocabulaire et grammaire de tous les chapitres du Q2 en **semaine 13**. Ecrit papier en auditoire ou sur Moodle-examens en salle informatique si la situation sanitaire le permet, sinon à distance sous proctoring (Wiseflow). (/5)

-Oral:

- Oral individuel en **semaine 13** (sur Teams ou en présentiel) (/5). **DISCUSSION** portant sur les expressions langagières, les sujets abordés au cours (Q1 et Q2) + lecture d'un texte d'environ 150 mots. L'étudiant le lit et raconte ce qu'il a compris. Prof peut poser questions. (Sources: Wablief.be, Nedbox.be, ...)

Attention:

Nous appliquons le système "d'absence absorbante". **Toutes les parties de tests sont obligatoires**. Si l'étudiant-e est absent-e (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf tests formatifs), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un-e étudiant-e n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si l'étudiant-e est absent-e sans justificatif officiel pour les tests formatifs, il obtiendra un 0 pour cette partie.

Si l'étudiant-e ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il-elle doit obligatoirement repasser cette partie au Q2 (il-elle repassera donc la totalité de l'épreuve, c'est-à dire janvier et juin).

La présence au cours (en présentiel et/ou en distanciel) est obligatoire. Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72)

Lors de la **troisième session**, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit (Q1 et Q2) + l'examen oral. Concernant l'oral, l'étudiant choisit soit de le représenter entièrement, soit de conserver sa note d'oral de juin si celle-ci était supérieure ou égale à 10/20. La note de l'évaluation permanente, obtenue pendant l'année, intervient quand celle-ci est en faveur de l'étudiant.

Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas une évaluation permanente (par exemple suite à un basculement vers l'enseignement à distance), alors:

- Les évaluations écrites (Q1 et Q2) se feraient sur une plateforme permettant une surveillance à distance (proctoring) de type Wiseflow.
- Les activités et tâches seraient adaptées pour permettre le travail à domicile et la remise de celui-ci à distance.
- Les oraux se dérouleraient sur Teams. Des questions de vocabulaire pourraient également être posées durant cet examen oral afin d'alléger la partie écrite. La pondération de ces différentes parties pourrait dès lors être légèrement modifiée.

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement : cours en groupe de maximum 40 étudiants. • Charge de travail: cours dispensé à raison de 3h/sem. <p>Si la situation sanitaire le permet (code vert), cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning:</p> <p>-soit chaque semaine à tout le groupe en auditoire, suivant la disponibilité de celui-ci, le lundi de 13h à 14h et le jeudi de 10h45 à 12h45 (Q1), le jeudi et le vendredi au Q2.</p> <p>-soit selon le mode de « pédagogie active ». Concrètement ceci implique que nous fonctionnerons en présentiel avec ½ cohorte en semaines impaires et l'autre ½ cohorte en semaines paires (toujours + travail à réaliser en autonomie par l'étudiant-e pendant la semaine où il/elle n'a pas cours en présentiel)</p> <p>-soit chaque semaine à tout le groupe en auditoire le jeudi de 10h45 à 12h45; le lundi de 13h à 14h en présentiel avec ½ cohorte en semaines impaires et l'autre ½ cohorte en semaines paires (toujours + travail à réaliser en autonomie par l'étudiant-e pendant la semaine où il/elle n'a pas cours en présentiel)</p> <p>Si à tout moment, nous devons basculer le cours en distanciel pour des raisons sanitaires, pédagogiques, organisationnelles ou autres, le cours se donnerait le lundi et le jeudi au Q1, le jeudi et vendredi au Q2. sur Teams (théorie + exercices + questions réponses + tâches).</p> <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. • des activités de production orale (jeux de rôles, conversations) et écrite (rédaction de petits scénarios) • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) couvrant la grammaire de base du Néerlandais. <p>La méthode utilisée est le manuel « Vanzelfsprekend .» Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.</p> <p>Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo, 2. apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio, 3. exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures, 4. consolidation par des exercices de révision de l'unité. <p>Nous utilisons également Moodle-cours, la plate-forme e-learning ILV, et l'application Quizlet.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprendre le vocabulaire de base et les structures de base du néerlandais et à consolider la compréhension de ce vocabulaire et de ces structures par des exercices écrits et oraux, • exercer les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre. <p>Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : les synthèses, documents, exercices et tests formatifs sur Moodle-cours (plate-forme e-learning ILV), les listes de vocabulaire sur l'application Quizlet et les textes et exercices des livres 'Vanzelfsprekend'.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Plate-forme Moodle UCL Application Quizlet</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Cette unité d'enseignement est réservée aux « vrais débutants COMU11BA ».</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Force majeure

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Depuis le basculement en distanciel, le cours se donne, comme annoncé dans cette fiche descriptive en septembre, le lundi ET le jeudi sur Teams pour tous les étudiants (théorie + exercices + questions réponses + tâches).</p> <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. • des activités de production orale (jeux de rôles, conversations) et écrite (rédaction de petits scénarios) • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) couvrant la grammaire de base du Néerlandais. <p>La théorie est donnée le jeudi et les exercices se déroulent le lundi.</p>
--------------------------------	---

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Etant donné la situation sanitaire actuelle et le fait que nous ne pouvons pas avoir recours aux systèmes d'évaluation avec proctoring, l'évaluation du Q1 est revue de la façon suivante :</p> <p><u>Répartition des points</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tests formatifs (checks-ups) sur Moodle (si fait dans les temps) - 1 point 2. Participation et présence active sur Teams - 1 point 3. 4 activités/tâches à réaliser à la maison - 6 points (au lieu des 4 annoncés en septembre) 4. Evaluations sur Teams et Moodle en semaine 14 - 12 points <p>Test écrit sous surveillance sans recours aucun à une aide extérieure: en semaine 14 sur Moodle et Teams. Ce partiel porte sur tout le vocabulaire (dont les expressions langagières) et la grammaire vus au Q1, soit les 4 premiers chapitres du livre Vanzelfsprekend.</p> <p>Ces différentes évaluations interviendront pour 10 % de la note finale de juin (et non pas pour 20% comme annoncé dans la fiche descriptive publiée en septembre) et doivent être représentées au Q2 si la note obtenue à la session de janvier est inférieure à 10/20.</p> <p>Une note égale ou supérieure à 10/20 dispensera l'étudiant-e de l'étude des 2 premiers chapitres en juin.</p> <p>Evaluations du DEUXIEME QUADRIMESTRE en code orange:</p> <p>-Ramener la note de janvier sur /20 à une note sur /4 (soit 20% de la note finale). Les étudiant-e-s ayant échoué en janvier représentent obligatoirement cette partie lors de l'écrit de la deuxième session. Leur écrit de la semaine 13 compte alors pour 11 points de leur note finale.</p> <p>-Evaluation permanente:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation & présence active sur Teams (/0.5) • Tâches : un dossier composé de 3 activités est à réaliser pour la fin de la semaine 11: 1 vidéo de présentation (Par ex. parler de ou présenter sa journée type, sa famille, son village, ses vacances, ses centres d'intérêt, ...) + 1 Padlet ou MindMap ou Kahoot + 1 saynète à réaliser avec un binôme. On se focalise sur la langue, la prononciation, le rythme, la créativité, l'originalité,.... (3) <p>-Ecrit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expression écrite en semaine 12 (2.5) Ecriture dirigée sur base d'une image. Cette partie d'évaluation se déroule en présentiel. • Vocabulaire et grammaire en semaine 13 (matière à partir du chapitre 3 au chapitre 8 de Vanzelfsprekend inclus; les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10/20 à la session de janvier, étudient les 8 premiers chapitres de Vanzelfsprekend). L'examen se déroule en présentiel. (7) <p>-Oral:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oral individuel en semaine 13 en présentiel (/3). DISCUSSION portant sur les expressions langagières, les sujets abordés au cours (Q1 et Q2) + lecture d'un texte d'environ 150 mots. L'étudiant le lit et raconte ce qu'il a compris + questions du prof. (Sources: Wablied.be, Nedbox.be, ...) <p>Attention:</p> <p>Nous appliquons le système "d'absence absorbante". Toutes les parties de tests sont obligatoires. Si l'étudiant-e est absent-e (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf dossier de tâches), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un-e étudiant-e n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si l'étudiant-e est absent-e sans justificatif officiel pour les tests formatifs, il obtiendra un 0 pour cette partie.</p> <p>Si l'étudiant-e ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il-elle doit obligatoirement repasser cette partie au Q2 (il-elle repassera donc la totalité de l'épreuve, c'est-à dire janvier et juin).</p> <p>La présence au cours (en présentiel et/ou en distanciel) est obligatoire. Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72)</p> <p>Lors de la troisième session, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière des Q1 et Q2 lors d'un examen écrit (/20).</p> <p>Il n'y a pas d'évaluation orale. L'évaluation permanente n'est plus prise en compte.</p>
--	---

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		